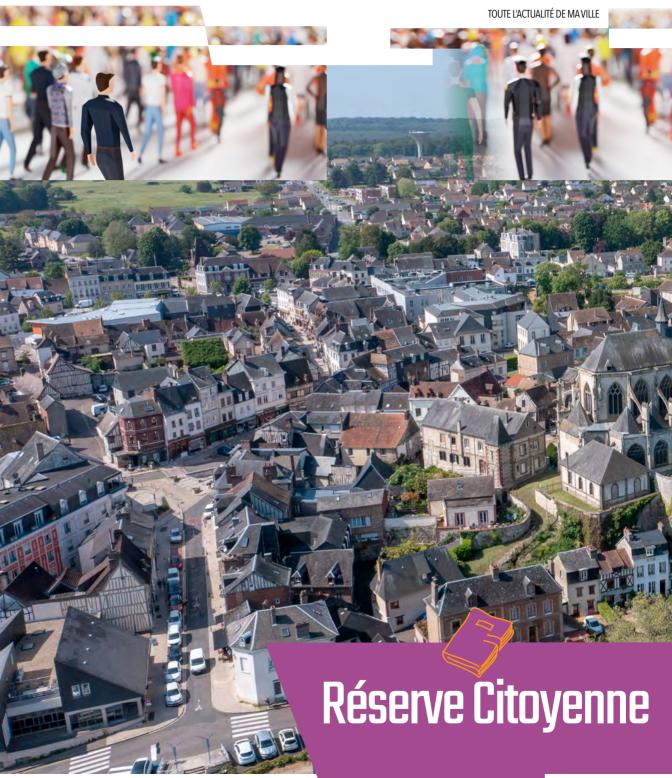


mon MAG











Les jours de collecte 2024

Votre calendrier bientôt dans votre boite à lettre

♦ Votre calendrier bientôt disponible!





Le CCAS veille sur les personnes âgées, handicapées, vulnérables et isolées

Dès l'arrivée des vagues de froid, la Ville se mobilise pour accompagner au mieux les personnes fragiles, notamment les séniors. Les services de la ville procédent à l'appel de l'ensemble des personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer qu'elles vont bien.

Vous pensez que quelqu'un dans votre entourage est dans cette situation?

Inscription sur le registre 02 35 23 03 29 - residence@pontdelarche.fr

SOMMAIRE



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
Séances en mairie ouvertes au public

Lundi 20 novembre à 18h30

Lundi 11 décembre à 18h30DÉRAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOR)



Secteur Semard, Leroux, Mendès-France, Massenet, le Hêtre, Orée du Bois



ÉDITO

La sécurité du quotidien

La sécurité est un pilier essentiel de la qualité de vie à Pont de l'Arche et parmi les priorités des élus, rappelées dans le bilan mi-mandat distribué il y a quelques semaines. Nous travaillons sans relâche pour répondre aux attentes et aux enjeux qui sont devant nous avec l'ensemble des partenaires de la ville.

C'est l'objectif des derniers travaux menés avec les services de l'État, avec la Gendarmerie Nationale, avec la Police Municipale ou avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Eure pour apporter, dans chacun des domaines, des réponses adaptées. Nous travaillons avec les acteurs de l'éducation et de la prévention pour intervenir chaque fois que nécessaire. Les dispositifs municipaux participent aux actions de prévention menées tout au long de l'année en travaillant sur la citoyenneté, le respect, l'intergénération. La Police Municipale mène de nombreuses missions de surveillance qui participent à sécuriser l'espace public et à prévenir tout acte malveillant sur les personnes et les biens.

La sécurité du quotidien passe également par des outils nouveaux. C'est le cas pour le déploiement de la vidéoprotection sur la ville. L'équipement est rendu aujourd'hui possible par l'arrivée de la fibre qui permettra la réalisation d'un système moderne et conforme aux attentes des autorités. Les demandes de subventions sont en cours et le projet sera présenté en conseil municipal avec l'objectif d'une installation courant 2024.

La sécurité civile est également un enjeu fort et l'activité importante de nos sapeurspompiers (environ 1500 interventions par an), montre l'importance de ce service pour Pont de l'Arche et les communes du territoire. La question des effectifs, des matériels et des locaux sont au cœur de la programmation du SDIS. J'y apporte une attention particulière en tant qu'administrateur de l'établissement public. Des échanges récents entre la ville et le SDIS ont permis de confirmer la reconstruction du centre de secours en 2027 à Pont de l'Arche sur une partie de l'emprise de l'ancien collège, au regard du besoin foncier estimé.

Enfin, c'est l'enjeu de la participation citoyenne dans toutes ses formes car nous sommes toutes et tous des acteurs de la sécurité du quotidien. C'est l'objet de la création de la réserve citoyenne et solidaire présentée dans ce magazine et qui permettra notamment de constituer une équipe « sécurité civile », capable d'être mobilisée en cas d'événement majeur. La sécurité de tous est l'objectif que nous nous engageons à poursuivre avec détermination. Que toutes celles et tous ceux qui y concourent soient assurés de notre engagement à leurs côtés.

Bien sincèrement.







La réserve solidaire et citoyenne: tous acteurs de la ville

De nombreux habitants s'engagent au quotidien pour la ville, au travers du réseau associatif, en prenant part aux activités du CCAS ou en rejoignant l'équipe de bénévoles de la médiathèque.

La ville collaborative souhaite promouvoir l'engagement du plus grand nombre et propose un cadre nouveau avec la réserve solidaire et citovenne.

De quoi s'agit-il?

2 types d'engagement sont possibles : la réserve de sécurité civile et la réserve solidaire.

La réserve de sécurité civile: La réserve de sécurité civile est mobilisable lors d'événements climatiques ou sanitaires majeurs. Les volontaires sont mobilisés sur des missions permettant aux secouristes de se concentrer sur les missions prioritaires. Un règlement, des formations et

La réserve solidaire: La réserve solidaire permet de participer à des chantiers collaboratifs, accessibles à tous pour améliorer le cadre de vie de la commune, réaliser de petits

des équipements encadrent cet

engagement.

aménagements ou travaux dans des bâtiments communaux, améliorer notre patrimoine.

Chacun(e) pourra transmettre son expérience et son savoir faire pour des besoins dans diverses activités...
Il pourra s'agir également d'accompagner les services de la collectivité dans le bon déroulement des manifestations et évènements ponctuels.

Ces engagements sont volontaires et bénévoles et l'engagement dans la réserve n'impose aucune obligation de participer à l'ensemble des missions.





Pour qui?

La motivation est primordiale, il n'y a pas de conditions de recrutement ni de restrictions liées à l'aptitude physique ou la nationalité. Il faut être archépontains(e), avoir 16 ans minimum (avec autorisation parentale) sans limite d'âge maximale et ne pas avoir de casier judiciaire.

Une formation assurée

Des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés. Différentes formations seront financées pour les volontaires afin de leur donner les bases leur permettant d'épauler au mieux les secours, d'appréhender le rôle à tenir et de connaître l'organisation globale des secours.

Le diplôme PSC1 permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne (malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.) mais également à gérer les alertes aux populations.

Cette formation initiale de 7 h est assurée par une association agréée de sécurité civile. Elle combine échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation et peut faire l'objet régulièrement d'une remise à niveau. Un autre volet pourra être la sensibilisation aux risques communaux à travers la connaissance du Plan Communal de Sauvegarde.



DOSSIER DE CANDIDATURE

A retirer en mairie et au Tremplin (ancien collège) ou sur demande à partir 1er décembre, et toute l'année.

MODALITÉS

- Habiter Pont de l'Arche
- Être âgé(e) de 16 ans au moins, avec autorisation parentale jusqu'à 18 ans
- Posséder la nationalité française ou, être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou, posséder un titre de séjour en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 3 du casier judiciaire

PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité française, européenne ou un titre de séjour en cours de validité
- Permis de conduire (non obligatoire)
- Autorisation parentale pour les mineurs de 16 à 18 ans
- Justificatif de domicile
- Extrait de casier judiciaire N°3 (consultable sur le site du ministère de la Justice à l'adresse : https://casierjudiciaire.justice.gouv.fr/)
- Une photo d'identité.

VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER LA RÉSERVE CITOYENNE ET SOLIDAIRE?

Contactez Thomas Caillot, chargé de mission auprès des élus au 02 32 98 90 88 ou 06 48 04 70 01 | thomas.caillot@pontdelarche.fr





Atelier bienvenue à la retraite!

Vous êtes futur(e) ou jeune retraité(e) ? Profitez d'un atelier collectif de 7 séances pour vivre une retraite sereine et active. À 60 ans et +, on a des souhaits, des compétences, des talents, des besoins, des désirs, des projets sans savoir toujours comment les exprimer. La Ville, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) et Neosilver proposent un atelier collectif "Bienvenue à la retraite" qui offre un parcours complet pour préparer et vivre une retraite sereine et en pleine forme!

Rendez-vous salle Ambroise Croizat. Renseignez-vous au 09 80 80 43 15 ou contact@retraite-neosilver.fr



Banquet des séniors et colis de Noël

Rendez-vous convivial et chaleureux ce jeudi 30 novembre à l'Espace des Arts'Chépontains pour les séniors inscrits! Voici les dates de retrait des colis pour les seniors qui l'ont choisi cette année:

11, 12 et 14 décembre de 14h30 à 16h30 à la Résidence les Pins. Contact 02 35 23 03 29



Le loto du patrimoine

Richard Jacquet et les élus ont accueilli le 4 septembre, Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture et Stéphane Bern en charge de la mission patrimoine pour le lancement de la campagne 2023. Le Bailliage en travaux jusqu'au printemps 2024 fait partie des édifices soutenus dans le cadre de cette opération.

Le Tremplin rebondit bientôt

Le projet piloté par Mon Logement 27 va bientôt entrer dans sa phase opérationnelle : Fin novembre, les opérations préalables à la démolition débuteront jusqu'au début de l'année 2024. La construction du nouvel ensemble qui comprendra les locaux du Tremplin et 17 logements devrait débuter au premier trimestre 2024 pour une durée estimée de 15 mois.



Vacances de Noël au Château

Le centre de loisirs sera ouvert du 26 au 29 décembre (fermé la 1ère semaine de janvier). Des animations et activités se préparent pour les fêtes de fin d'année.

2 Pauses lecture

La Médiathèque La Passerelle fermera ses portes le **26 décembre.** Réouverture au public le **3 janvier** avec un programme d'animations à découvrir.

Vous souhaitez devenir bénévole à la médiathèque ? Contactez l'équipe au 02 32 98 97 40

Fermeture exceptionnelle pour travaux du lundi 20 au vendredi 24 novembre inclus.



Bienvenue aux associations

Cette année, la Ville compte quatre nouvelles associations, dont deux sportives : **Ti Trail Team, Les Frappa'Dogs 276, L'Art en Pont de l'Arche et Boogie Trouble Trip** Les projets associatifs sont riches et porteurs de partage et de générosité. Cette synergie d'initiatives enrichit l'action publique et anime la vie locale de notre Ville. Bienvenue parmi nous et merci pour votre engagement.



TI TRAIL TEAM, POUR LES ADEPTES ET AMATEURS DE COURSE À PIED

Ti Trail Team rassemble des adeptes et amateurs de course à pied! Que vous soyez de Pont de l'Arche ou non, nous vous accueillons pour une pratique loisirs ou avec l'objectif de préparation à une compétition. On vous attend!

Yannick Choquet 06 17 90 59 78 titrailteam@gmail.com



FRAPPA'DOGS 276, POUR PARTAGER DES ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC SON CHIEN ...

En activité depuis juin dernier, l'association FRAPPA'DOGS 276 propose les sports canins unissant un chien et un humain dans un même effort sportif dans le cadre du loisir détente entretien ou sous l'aspect sportif. Pour Frappa'dogs, l'essentiel est de courir pour le bien-être et le plaisir de tous : du chien, du maître, des compagnons de course.

Flavien Berthon frappadogs276@gmail.com 06 85 63 69 34



LE ROCK N'ROLL DANS TOUS SES ÉTATS AVEC L'ASSOCIATION BOOGIE TROUBLE TRIP.

Rock à billy, blues, swing, western! Du rock pour tous les goûts, des airs de musiques populaires que nous proposent Myriam et Patrick avec l'organisation de concerts. Le groupe "Boogie Trouble Trip" est à découvrir le **samedi 30 mars à 18h**, Espace des Arts'Chépontains, restauration buvette, voitures et motos anciennes. Stand et tombola! Entrée 15€.

Patrick Roussel & Myriame Ludman 06 12 13 87 44 / 06 13 27 08 23 boogie.trouble.trip@gmail.com



L'ART EN PONT DE L'ARCHE, POUR LES CRÉATIONS ARTISTIQUES DIVERSES ET VARIÉES

L'association a pour but de vous faire découvrir l'Art sous toutes ses formes : œuvres à l'huile, à l'eau, avec des pastel, des crayons, sculptées dans de la pierre ou réalisées dans un moule... ou spectacle, théâtre ou poésie...

Chaque année, le premier week-end de juillet, l'association organisera une « Randonnée Artistique en Pont de l'Arche » dans plusieurs lieux de la ville, en présence des artistes venus de différentes régions de France. **Cette première Randonnée aura lieu les 6 et 7 juillet 2024.**

Venez écrire le premier chapitre de l'histoire de l'association, **samedi 16 décembre dès 18h30** - Salle d'Armes. 19h - Représentation d'une pièce de théâtre, le Voyage d'Amei. Entrée : 10€ adulte - gratuit les moins de 16 ans.

Laurent Poyer - 06 72 72 62 05 Inscription par mail wangwei.eda.matsu@orange.fr



LE RÉSEAU D'ENTRAIDE CITOYENNE : **VIEILLIR ACTEUR DE SON TERRITOIRE**

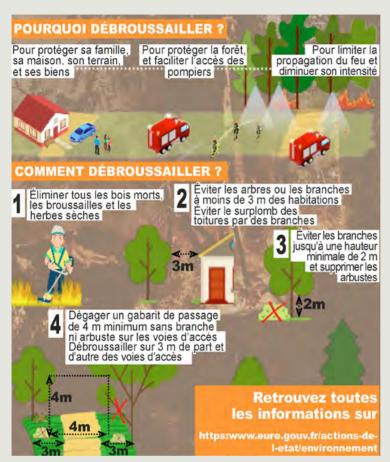
Les personnes devenues membre du réseau se réunissent dans la bienveillance et dans la convivialité pour partager du temps et des activités diverses et variées. Les membres bénéficient gratuitement du soutien du réseau via de l'entraide au quotidien. Venez découvrir le réseau en partageant un café! Venez nous retrouver, salle Ambroise Croizat, entrée libre le 23 novembre de 9h30 à 12h

Jean-Loup, président de l'association Nous Tous - 06 65 94 86 40



Obligations légales de débroussaillement

Nécessaire et obligatoire, le débroussaillement doit être réalisé avant le 15 mars 2024.



POURQUOI DÉBROUSSAILLER?

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions.

Débroussailler, c'est faire face à cette menace :

- Vous limitez la propagation du feu,
- Vous facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers,

C'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens.

C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie.

Afin que toutes les opérations de débroussaillement, nécessaires et obligatoires, soient réalisées avant le 15 mars 2024, Monsieur le Préfet a décidé qu'un recensement de l'ensemble des propriétaires de constructions, situées à moins de 200 mètres de bois ou de forêt, soit réalisé par les communes concernées.

A **Pont de l'Arche**, des propriétés dans ce périmètre ont été recensées. Ainsi près de **400 propriétaires Archépontains** ont été conviés à la réunion publique, le 18 octobre dernier à l'Espace des Arts'Chépontains. Vous êtes nombreux à être concernés par le sujet.



A savoir dès à présent

- Obligations légales de débroussaillement dans l'Eure : 28 communes concernées
- 8 communes sur le territoire Seine-Eure: Criquebeuf-sur-Seine, Incarville, La Haye-Malherbe, Léry, Les Damps, Louviers, Pont de l'Arche, Terre de Bord car limitrophes de massifs forestiers classés comme étant particulièrement sensibles au risque de feux de forêts.
- Ces obligations s'appliquent selon l'arrêté préfectoral du 8 juin 2023

Tout savoir des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) : https://www.eure.gouv.fr

On en parle ensemble

Pour que ces obligations deviennent un réflexe pour la sécurité de toutes et tous, la ville organisera très prochainement des rencontres avec les habitants dans les secteurs concernés. L'objectif est d'aborder le sujet simplement d'échanger dans la convivialité, et aussi de favoriser les relations de voisinage. Un élu accompagné d'un technicien fera le point avec vous. Un support d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres aux habitants concernés.

Une ressourcerie bientôt à Pont de l'Arche

L'Abri installera prochainement une ressourcerie sur le site de l'ancien collège (ancien bâtiment de la restauration scolaire) avec le soutien du Département de l'Eure qui lui met à disposition le local. La ressourcerie devrait ouvrir début février 2024.

Les obiectifs de la ressourcerie :

Donner une seconde vie aux meubles et obiets initialement destinés à la déchèterie par leur récupération, valorisation et revente à prix modique. Proposer des emplois à des archépontaines et archépontains, notamment des emplois en insertion.

Contact: Christophe THIESSÉ christophe.thiesse@abriasso.org





Festival Génération durable

La Ville a participé au Festival normand Génération durable, en partenariat avec l'association Naturellement Reuilly. Les 250 collégiens de 5º du Collège Hyacinthe Langlois ont pu voir le film d'Erik Fretel "Les gardiens du climat" puis en débattre. Ce film tisse les portraits de normands qui luttent contre le changement climatique et propose une analyse psycho-sociale de nos activités afin de trouver des solutions pour un avenir vivable. Le soir, 25 adultes et enfants ont pu découvrir le magnifique film "Mystère" qui raconte l'incroyable histoire vraie d'une amitié entre une petite fille et un loup. Vous souhaitez le voir ou le revoir? Empruntez-le à la médiathèque.



A gauche, Djamila, coordinatrice accompagnée de Léa, service civique qui a rejoint l'équipe pour renforcer les missions.

France services

France Services est un quichet unique près de chez vous qui réunit des partenaires nationaux et locaux pour apporter une réponse aux démarches quotidiennes simples ou plus complexes dans les domaines de la santé, famille, retraite, droit, logement, emploi. Des ateliers informatiques gratuits sont organisés pour vous aider!

Renseignez-vous!

France services: Centre social Le Tremplin - rue Kennedy (dans l'ancien

collège) - Tél : 02 32 98 90 90

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h / Mercredi de 14h à 17h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Vendredi de 14h à 17h Samedi de 9h à 12h





Nouveaux habitants, hienvenue!

Vous venez de vous installer à Pont de l'Arche? L'équipe municipale organise deux cérémonies d'accueil en 2024 pour les nouveaux habitants :

samedi 23 mars de 10h à 12h en mairie Inscription jusqu'au 15 mars 2024

samedi 21 septembre de 10h à 12h en mairie Inscription jusqu'au 13 septembre 2024

A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale qui vous présentera la commune et ses services. Ce moment de rencontre et d'échange convivial donne l'occasion de découvrir l'histoire de la ville, son patrimoine, sa vie culturelle et sportive, ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services.

Inscription dès maintenant au 02 32 98 90 81 ou isabelle.delamare@pontdelarche.fr

Nouveauté dès le 10 décembre 2023 11 arrêts en Gare de Pont de l'Arche / Alizay

Rejoignez Rouen en 16 minutes! Rapide, et économique! Alors que la Région Normandie envisageait la fermeture de la Gare en 2018, les actions du collectif citoyen **#Magarejytiens**, soutenu par les élus du territoire, ont porté leurs fruits

puisque les arrêts de train sont finalement maintenus. Cinq ans après, grâce aux efforts poursuivis par le collectif et les élus, la Région et la SNCF améliorent grandement la desserte de Pont de l'Arche.





Horaires à partir du 10 décembre 2023



PONT-DE-L'ARCHE/ALIZAY

Du lundi au vendredi

7h05, 7h32, 8h32, 9h30, 11h28, 13h34

Le samedi **7h31**

ROUEN

Du lundi au vendredi

13h09, 16h09, 17h09, 18h09, 19h13

Le samedi 18h08

Abonnement annuel

Vous avez + de 26 ans

49,10 € / mois

24,55 € / mois si vous êtes salarié du secteur privé, **12,275 € / mois** si vous êtes salarié du secteur public.

Depuis 2009, les employeurs publics et privés ont l'obligation de prendre en charge 50 % du prix des titres d'abonnements en transports publics souscrits par leurs salariés pour l'intégralité du trajet entre leur domicile et leur lieu de travail même si plusieurs abonnements sont nécessaires à la réalisation de ce trajet (train + bus par exemple). Sont également concernés les services publics de location de vélos. Depuis septembre 2023, le remboursement est passé de 50 à 75% pour les employeurs publics!

Abonnement mensuel

Pour des déplacements occasionnels, il est aussi possible d'acheter un carnet de 10 tickets, réduisant de 25 % le coût du voyage.

Pour comparer : les mêmes trajets en voiture vous coûtent en moyenne 534 €/mois ou 12,72 €/trajet avec en plus le problème du stationnement, des bouchons et de la pollution (sur la base de 21 jours travaillés dans le mois, 40 km par jour, coût de la voiture de 0,636€/km - barème fiscal de l'Urssaf voiture 5 CV - pour l'achat, l'entretien, le carburant...).

Plus d'information : www.ter.sncf.com/normandie

Et c'est encore mieux, si vous allez à la gare à vélo! Des vélos sont à votre disposition en libre-service à Pont-de-l'Arche (à La Pommeraie, Place Aristide Briand et à la gare).

Coût: 0,50 € la demi-heure.





La Ville en fête DU SAMEDI 9 AU SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Ho! Ho! Ho! En cette fin d'année 2023, une ambiance féérique s'invite en ville avec la quinzaine commerciale organisée par l'association des commerçants Art et Com. Le programme complet des événements de cette nouvelle édition sera à découvrir dans votre boîte aux lettres prochainement.



Collecte de jouets solidaire au profit de l'association Cancers, La vérité pour nos enfants. Déposez-vos jouets et jeux les samedis 18 et 25 novembre de 9h30 à 12h dans le local situé à côté du restaurant Ankara, Place Aristide Briand

Calendrier des pompiers

La vente des calendriers en porte à porte se fera de mi-novembre à fin janvier. Merci des les recevoir chaleureusement.

Samedi 9 décembre

Ouverture des festivités de fin d'année en Ville :

Grand marché de Noël, toute la journée place A. Briand. Organisé par le comité des fêtes en partenariat avec la Ville. Retrouvez de nombreux producteurs et artistes/créateurs locaux Café / Chocolat et Vin chaud sur place

Vente de jouets et jeux d'occasion de la collecte solidaire au profit de l'association Cancers, La vérité pour nos enfants.

Ouverture des Festivités organisées par l'association des commerçants Art et Com

17h - Concert de Noël chant et orque - Eglise Notre Dame des Arts - Entrée 5€ (don reversé à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église) - 02 32 98 90 83

Dimanche 31 décembre

Saint-Sylvestre - Espace des Arts'Chépontains Comité des fêtes

A la Médiathèque La Passerelle 7 place A. Briand - 02 32 98 97 40

Samedi 9 décembre

Atelier créatif de Noël pour adultes - 11h à 12h30 Réservation obligatoire

Mercredi 13 décembre

11h - Atelier créatif de Noël pour enfants. A partir de 6 ans) Réservation obligatoire

15h - Spectacle "Les 12 mois de Noël" par la Compagnie Zaméliboum. A partir de 3 ans - Réservation obligatoire



L'ACTU EN VILLE



Toute l'enfance sous un même toit

Le Pôle Petite Enfance à Pont de l'Arche doit ouvrir en janvier 2024. Ses 990 m2 regrouperont, sous un même toit, toutes les structures présentes sur la ville dans un bâtiment lumineux et fonctionnel: la crèche Bidibul (40 berceaux et 5 pour les entreprises), le relais petite enfance (RPE), le lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) et l'écoute psychologique qui bénéficiera d'une entrée à part pour plus de confidentialité. « Nous prenons en compte la cellule familiale dans son intégralité » souligne René Dufour, vice-président Éducation-Jeunesse, à l'Agglo Seine-Eure. Une vingtaine de professionnels travaillera dans ces quatre unités où tout a été pensé pour le bien-être des petits et les conditions de travail du personnel. Un grand îlot de vie central desservira les différentes structures et les pièces qui gravitent autour : la salle de motricité, la salle de jeux, les dortoirs, la cuisine, etc. Les enfants disposeront aussi d'un jardin pédagogique.

L'investissement du Pôle Petite Enfance est pris en charge par l'Agglo (4 M€) avec le soutien de ses partenaires (État : 39 %, CAF : 11,35 %, Département : 8,5 %).



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : un an déjà!

Une véritable initiative démocratique et participative qui s'inscrit pleinement dans la ville collaborative. Le CMJ est au travail ! Présents lors des manifestations patriotiques, les jeunes conseillers, élus par leurs pairs en novembre 2021, fourmillent d'idées et de projets pour améliorer le quotidien des habitants. Après une visite de l'Assemblée Nationale le lundi 17 juillet 2023 et de nombreuses réunions, ils ont décidés, collectivement de mettre en place deux projets :

La création d'un banc de l'amitié qui sera installé dans chaque cour de l'école.

L'organisation d'une exposition à forte dimension environnementale (gestion des déchets, moyens de déplacements) qui sera présentée à la médiathèque « La Passerelle ». Représenter, débattre, construire, échanger, décider : le CMJ est un authentique exercice républicain qui prépare le citoyen de demain!





Une nouvelle offre pour faire réparer vos vélos.

Retrouvez l'association Câble à part une fois par mois le **samedi de** 10h à 12h au moins jusqu'en juin 2024 pour réparer vos vélos, le faire entretenir, avoir des conseils vélos. L'atelier aura lieu au Tremplin puis à la ressourcerie l'Abri dans l'enceinte de l'ancien collège rue Kennedy. L'atelier est organisé en alternance avec le Repair Café. La Ville teste cette nouvelle offre de service dans la cadre de son Plan de déplacements modes actifs, mis en œuvre grâce à des financements de l'Ademe. Elle répond aussi à un besoin dont vous nous avez fait suite au questionnaire diffusé en milieu d'année 2023.

Dates à retenir : 2 décembre 2023, 6 janvier, 3 février, 2 mars, 30 mars, 27 avril, 18 mai, 1er juin, 29 juin 2024

Contact : https://www.facebook.com/cableapart



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES	
22/06/2023 Élyna HOBBÉ	
23/06/2023 Malone LEFESVRE	
23/06/2023 Rocco BOISMAIGRE	
02/07/2023 Eva DUCOIN	
14/07/2023 Madïna DIAKITÉ	
08/08/2023 Hana-Lyne ZERABIB	
09/08/2023 Miran TEMIZSOY	
26/08/2023 Maël BLAINVILLE DUVAL	
31/08/2023 Baptiste VOYER	
10/09/2023 Arthur MOMBAILLY	
25/09/2023 Édith FAUCHILLE	
17/10/2023 Evan PINA	
MARIAGES	
22/07/2023 Christophe LETACQ Keltoum A	
03/08/2023 Stewart WILSON Ludivine H	
26/08/2023 William BERTRAND Vincenza 0	
09/09/2023 Benjamin RENAULT Paméla PR	EVOST
30/09/2023 Jason DUVAL Brice MAIS	
30/09/2023 Jérôme BRETON Audrey GIA	NNATTAS
DÉCÈS	
17/06/2023 Catherine KRAMER ép LEFRANÇOIS	
04/07/2023 Françoise SIGNORET	
05/07/2023 Denise MOREL we HUET	
16/07/2023 Marie RASSE ép BOUQUET	
01/08/2023 David PADELOUP	
05/08/2023 Jacqueline BELLEMÈRE	
10/08/2023 Ginette DUVAL ép MARGINIER	
10/08/2023 Francis FARIN	
14/08/2023 Marc REQUIER	
17/08/2023 Christiane BERNARD ép LEOTET	
18/08/2023 Véronique CÉRÉ ép LEFEBVRE	
18/08/2023 Yves BOUQUET	
22/08/2023 Djaline CAUCHOIS we LESUEUR	83 ans
24/08/2023 Marcel PARTIE	83 ans
24/08/2023 Marcel PARTIE	83 ans 48 ans
24/08/2023 Marcel PARTIE	83 ans 48 ans



Carte d'identité & Passeport en Mairie

Depuis mi-juin, la mairie est équipée du dispositif de recueil pour obtenir les cartes nationales d'identité et les passeports. Le dépôt de dossiers se fait uniquement sur rendez-vous. Il n'y a pas de prise de rendez-vous par téléphone.

Comment procéder :

1 Effectuez une pré-demande en ligne pour une carte nationale d'identité ou un passeport depuis le site de l'État : https://passeport.ants.gouv.fr/ demarches-en-ligne

2 Prenez rendez-vous : https://www.smartagenda.fr/pro/ pontdelarche/rendez-vous/



Noces célébrées en 2023

14/04/2023 : noces d'Or de Claire et Patrick HERVAGAULT 01/07/2023 : noces de perle de Pascal et Corinne BUREAUX 26/08/2023 : noces d'Or de Daniel et Michelle BREINER

Cimetière: Procédure de reprise des sépultures

Des panneaux sont actuellement posés devant les sépultures arrivées à échéance ou en procédure de reprise. Si votre concession est concernée, contactez le mairie au 02 32 98 90 70 ou par mail à population@pontdelarche f



Élections Européennes

dimanche 9 juin 2024

Pour voter il faut d'abord s'inscrire!

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 3 mai 2024, en mairie avec un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité ou en ligne via le lien suivant :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396



Questions d'avenir

Le temps des projets est long et nous avons la responsabilité de penser aujourd'hui les projets de demain : habitat, déplacement, développement économique et commerce, sécurité, énergie, environnement...

- Imaginer comment implanter l'emploi localement plutôt que sur les parcs d'activités qui consomment du foncier et qui nécessitent des déplacements importants et développer le commerce local qui sera renforcé si plus d'emplois sont relocalisés sur la ville.
- Penser des logements en proximité des services pour les séniors et des biens accessibles financièrement pour les familles et poursuivre nos efforts pour la rénovation énergétique pour diminuer notre empreinte carbone.
- Intensifier nos actions pour diminuer la place de la voiture. Plus de places pour les piétons et les vélos, plus de transport collectif avec les nouvelles lignes de bus ou l'augmentation du nombre d'arrêts en gare.
- Intégrer des projets innovants et nécessaires (réseau de chaleur, centre de secours ...)

Parce que la ville ne peut plus s'étendre, chaque espace doit être pensé pour répondre à ces logiques : le devenir du collège ou celui de Marco, le devenir des espaces commerciaux vacants sur lesquels la ville a réaffirmé sa volonté d'aboutir, Pont de l'Arche sur Berges, les manoirs de la rue Jean Prieur...

C'est l'engagement des élus de Questions d'avenir, mobilisés à vos côtés, pour aujourd'hui et pour demain.

Rejoignez-nous et contactez-nous sur facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir Par Courriel : questionsdavenir27@gmail.com Par Courrier : 35, rue Charles Michels 27340 Pont de l'Arche

Pont de L'Arche Ensemble

A la lecture du bilan de mi-mandat, chacun pourra juger les réalisations de l'équipe majoritaire. Pont de l'Arche Ensemble aura l'occasion de revenir bientôt sur ces différentes thématiques.

Toutefois pour le moment, il est nécessaire de rappeler que la loi impose de réserver un espace d'expression aux élus d'opposition au sein des publications de la commune sur les réalisations et les projets. La mise à disposition d'informations envers le public, portant sur les réalisations et la gestion municipale doit être regardée comme la diffusion d'un bulletin d'information générale. Aussi, notre billet dans Pont de l'Arche Magazine n'affranchit nullement le maire de l'obligation de nous réserver un espace dans une publication de mi-mandat. Comme vous le constatez. l'expression n'est ouverte que pour certains membres de l'équipe majoritaire, les autres comme l'opposition que nous sommes. semblent bâillonnés! Légalement, dès que la publication a pour objet de mettre en avant les bonnes ou mauvaises réalisations ou de présenter des bons ou mauvais projets, à destination des administrés, elle impose un espace d'expression pour l'opposition. Finalement, rien de grave, nous constatons que tout est bon et beau. rien n'est mauvais et surtout cela ne coûte rien aux Archépontains! En tout état de cause, les élus n'appartenant pas à la majorité municipale sont une nouvelle fois oubliés ou bâillonnés. Auronsnous encore de simples et plates excuses?

Hervé LOUR,

Sur Facebook : Pont De L'Arche Ensemble Par courriel : herve.lour@gmail.com

Démocratie Archépontaine

Cette rentrée s'accompagne du bilan de mi-mandat de la Municipalité. Saluons le beau travail de communication, quoiqu'on puisse se poser des questions sur son coût face aux restrictions. L'augmentation des impôts redonne-t 'elle du souffle au budget? Cela dit la mise en page nous permet de comparer les actions accomplies ou ébauchées, et le reste à réaliser. Encore bien des efforts à fournir pour atteindre les objectifs du programme électoral! Arrêtons-nous sur l'attractivité touristique de Pont de l'Arche. Nombre de touristes ont cherché désespérément la «cité médiévale». le fameux parcours n'avant iamais été finalisé, sans signalétique ni mise en valeur de ses éléments. Même les remparts (qui se délitent dangereusement et dont l'entretien est demandé aux riverains) ne les interpellent quère. Les résidents du camping déplorent la vétusté des installations au vu des travaux reportés d'année en année. Les camping-caristes ne s'attardent pas, ne se sentant pas en sécurité face aux trafics et à leurs conséquences autour de la halle des bords de l'Eure. On l'a publié : le projet d'escale des croisiéristes est abandonné pour insuffisance d'éléments attractifs à offrir! Alors... Un gros titre annonce pour l'avenir «Favoriser l'expression du plus grand nombre d'habitants». On publie fièrement des «paroles d'élus», pourra-t-on un jour publier des «paroles d'archepontains» où ils auraient l'opportunité d'exprimer leurs ressentis, notamment sur leur cadre de vie ou les non-sens de certaines décisions ?

 $Sur\ Facebook: Democratie Archepontaine$

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 18 - 10h

Repair Café - Salle Beauregard, gratuit - Tous public - 06 14 27 59 34

Samedi 18 - 9h30

Collecte jouets et jeux (local à côté du restaurant Ankara)

Jeudi 23 - 9h30

Atelier Nous Tous

Salle A. Croizat - Gratuit - 06 65 94 86 40

Mardi 21 - 9h

Forum de l'Intérim Seine Eure Agglo - Entrée libre - 02 32 50 86 56

Samedi 25 - 9h30

Collecte jouets et jeux (local à coté du restaurant Ankara)

Samedi 25 - 10h

Atelier de fabrication d'abris à hérisson, Château, Jardin des Loisirs. Sur inscription 06. 07. 13. 10. 43

Samedi 25

Soirée et repas Sainte-Catherinette - Espace des Arts'Chépontains - Adulte 30€ / Enfants - 13 ans 13€. Réservation 06 52 33 48 17 ou 06 33 13 12 28

Jeudi 30 - 12h

Banquet des séniors - Espace des Archépontains - 02 35 23 03 29

DÉCEMBRE

Samedi 2 - 14h

Une naissance, un arbre 2023

Rendez-vous pour les familles au Verger de Bonport

Samedi 2

Réparation, entretien de votre vélo avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - gratuit

Téléthon 2023

Lundi 4, Mercredi 6, Jeudi 7 Téléthon club de Judo action solidaire pendant les cours de judo

et self-défense Vendredi 8 - de 13h à 17h

Téléthon des séniors - Espace des Arts'Chépontains. Ventes d'objets, articles de couture, ventes de gâteaux et de boissons

Samedi 9 - de 10h à 17h

Téléthon Sapeurs pompiers - Lavage de voitures au centre rue du Général de Gaulle

.

Du 9 au 23 décembre

Noël en Ville - Quinzaine commerciale 2023 Animations - Jeux - Spectacles pour petits et grands - Association des commerçants Art et Com

Samedi 9

Marché de Noël et vente de jouets de la collecte solidaire - place Aristide Briand

Jeudi 14

Goûter dansant

Club du 3ème Age - Espace des Arts'Chépontains - 02 35 23 17 95

Samedi 16 - 10h

Repair Café - Salle Beauregard - gratuit - 06 14 27 59 34

Samedi - 16 - 18h30

Soirée théâtre Le Voyage d'Amei Entrée 10€ adulte - Gratuit pour les moins de 16 ans. Inscription obligatoire : wangwei.eda.matsu@ orange.fr

Mercredi 27

Collecte don du sang - Espace des Arts'Chépontains

Dimanche 31

Soirée réveillon Saint Sylvestre -Comité des fêtes - 06 34 90 60 53 | cdfpda@gmail.com (Menu adulte : 90€ / Enfant moins de 12 ans : 30 €) Boissons non comprises

JANVIER 2024

Samedi 6

Réparation, entretien de votre vélo avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - gratuit

Jeudi 11 - 18h30

Cérémonie des Voeux du Maire - Espace des Arts'Chépontains - 02 32 98 90 81

Samedi 20 - 10h

Repair Café - Salle Beauregard - Gratuit - 06 14 27 59 34

Les Cafés Habitants

les mardis et jeudis de 9h30 à 11h

Moment d'échanges et de convivialité pour se retrouver entre amis, en famille pour rompre l'isolement.

Centre social Le Tremplin (ancien collège, rue Kennedy) 02 32 98 90 90

DÉCEMBRE

Samedi 9 - 11h

Atelier créatif de Noël adultes

Réservation obligatoire - Gratuit Mercredi 13 - 11h Atelier créatif de Noël enfants (à partir de 6 ans) - Réservation obligatoire

Mercredi 13 - 15h

Spectacle de Noël « Les 12 mois de Noël »

à partir de 3 ans - Réservation obligatoire Compagnie : Zaméliboum - (https://zameliboum.fr/les-douze-mois-de-noel/)

«Trois personnages de Noël, un sapin, un cadeau et une guirlande, en ont assez de jouer le même rôle immuable depuis la nuit des temps. C'est le temps d'une reconversion professionnelle. Mais que faire quand on ne sait qu'apporter aux enfants un peu de la magie de Noël?»

JANVIER 2024

Samedi 20 - 17h30

Nuit de la Lecture 2024

Le thème du corps vous sera raconté en musique, en danse et en théâtre dans différents espaces de l'Espace Culturel.

Réservation obligatoire - tout public

Mardi 23 - 18h

Soirée parentalité - Thème : les écrans Atelier et discussions permettant aux parents de partager et échanger autour de thèmes - Entrée libre

FÉVRIER

Samedi:

Atelier numérique

Samedi 10 - 14h

Rencontre et dédicace avec Emmanuelle Halgand, autrice. Réservation obligatoire - Tout public

LES RENDEZ-VOUS PERMANENTS (entrée libre)

Histoires de marmots - 10h30 - Durée : 35 min Tous les 2es mercredis du mois, pour les 0 à 3 ans 13 décembre, 10 janvier, 14 février

Tout conte fait - 10h30 - Durée : 35 minTous les 4^{ss} mercredis du mois, pour les 3 à 6 ans **24 janvier, 28 février**

Grainothèque:11h

Tous les 3es samedis du mois

16 décembre, 20 janvier, 17 février ...

Atelier grainothèque en compagnie de Perrine, pour échanger des graines, des idées jardin etc. Durée : 1h

Sérial Lecteur : 18h - Tous les deux mois **12 décembre, 13 février, 9 avril . . .** Discussion autour des coups de cœur littéraire - Entrée

Ciné Marmots (à partir de janvier) **11h**Tous les 1^{ers} samedis du mois, à partir de 0 à 3 ans
Petite projection animée pour tous les âges

Du 9 au 23 décembre

Samedi 9 décembre MARCHÉ DE NOËL

Place A. Briand Producteurs, artistes. créateurs locaux

VENTE DE JOUETS D'OCCASION

au profit de l'association Cancers, La vérité pour nos enfants Des rendez-vous organisés par le Comité des Fêtes en partenariat avec la ville

17H - CONCERT DE NOEL

Chant et orgue Eglise Notre Dame des Arts

Entrée 5€ (don reversé fondation du Patrimoine pour la restauratior de l'église)

EN VILLE

Du 9 au 23 décembre NOËL AVANT L'HEURE avec vos commercants!

Grande TOMBOLA JEU DES VITRINES La fête en ville!

Samedis 9, 16, 23 décembre

ANIMATIONS, SURPRISES





La Municipalité, les commerçants, l'équipe du Comité des fêtes, vous souhaitent

de joyeuses fêtes de fin d'année

